

Les étapes



Etape 1 : Tourner à droite sur la Rue Pierre-Denis Rousseau



Etape 2 : Tourner à gauche au rond-point sur le Cour Pasteur



Etape 3 : Tourner à gauche à l'intersection en direction de la Rue de Falck



Etape 4 : Tourner à droite en direction de Lésigny sur la Rue de Lésigny.



Etape 5 : Traverser avec prudence la D725B, puis continuer tout droit pendant 700 m environ.



Etape 6 : Tourner à gauche sur "Les Moraux".



Etape 7 : Tourner à gauche dans la continuité de la route "Les Moraux" jusqu'au village de Neussouan.



Etape 8 : A la sortie du village de Neussouan, prendre à gauche sur le chemin piéton.



Etape 9 : Traverser la D725B avec prudence et continuer en face sur le chemin piéton. Puis au bout de ce chemin, prendre à gauche sur le Chemin du Boulereau.



Etape 10 : Continuer tout droit dans la Rue de Falck.



Etape 11 : Tourner légèrement sur la droite dans le Cour Pasteur.



Etape 12 : Tourner à droite sur la Rue Pierre-Denis Rousseau, puis à gauche sur le Boulevard Victor Hugo pour retrouver l'Office de Tourisme.